

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 16 mars 2015, à 18h30, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

| | |
|------------------------------------|--------------|
| Mme Doris Lavoie, | Mairesse |
| M. Robert Duchesne, conseiller | district # 1 |
| M. Yves Rossignol, conseiller | district # 2 |
| Mme Éliane Champigny, conseillère | district # 3 |
| M. Delano Guérin, conseiller | district # 4 |
| M. Marc Richard, conseiller | district # 5 |
| M. Christian Desgagnés, conseiller | district # 6 |

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. PRIÈRE
2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h30, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4394-2015

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par la conseillère Madame Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Prière
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 4.A. Avis de motion - Règlement d'emprunt pour la réfection de la salle du 222 rue Hudon
 - 4.B. Les amputés de guerre - Demande de gratuité de la salle Amithèque et de commandite pour le permis d'alcool
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

4. RÉOLUTIONS

4.A. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉFECTION DE LA SALLE DU 222 RUE HUDON

4395-2015

AVIS DE MOTION EST par la présente donné par la conseillère Mme Éliane Champigny qu'à une séance ultérieure du Conseil, un règlement portant le numéro 462-2015 ayant pour objet la présentation d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 116 000 \$ pour satisfaire à la réalisation des rénovations de la salle du 222 rue Hudon afin de faire les travaux nécessaires à sa transformation en une salle communautaire. Ce règlement sera exempté de lecture lors de son adoption.

4.B. LES AMPUTÉS DE GUERRE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE AMITHÈQUE ET DE COMMANDITE POUR LE PERMIS D'ALCOOL

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

4396-2015

D'octroyer la gratuité de la salle Amithèque pour un souper spaghetti, le samedi 28 mars 2015. Toutefois, le permis d'alcool est de la responsabilité du demandeur.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Yves Rossignol propose de lever l'assemblée, à 18h36.

MME DORIS LAVOIE
Mairesse d'Hébertville

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales
Directeur général et secrétaire-trésorier